

L'attestation de la première École du Dimanche en France, fondée par Cadoret à Luneray ¹, école initiant le mouvement français, est fondée par cette lettre de Cadoret, datée du 23 août 1814 et destinée au pasteur Mordant, président du Consistoire de Rouen, lettre précédant d'autres adressées à la LMS entre le 9 et le 16 août 1814².

L'institution d'une École du Dimanche pour l'instruction chrétienne des enfants a commencé à se former, mais son organisation n'est pas encore achevée. Le succès même n'est pas certain, quoique le pasteur et les enfants surtout montrent la meilleure volonté. L'École est divisée par classe. Il faudra un comité dont le président sera pris dans le consistoire, des maîtres en proportion du nombre des enfants, des règlements simples et uniformes. Cela n'est pas encore fait. L'ami qui a été ici deux dimanches, le seul temps qu'il avait à nous donner, s'est principalement employé, les enfants réunis, à nous faire connaître une marche à suivre pour la prospérité d'une telle institution et des procédés d'enseignement à mettre en usage éprouvés depuis dix ans et qui ont obtenu le plus grand succès parmi nos frères en Angleterre. Devant naturellement lui donner notre attention nous n'avons pas encore eu le temps de choisir des maîtres et de former des règlements. Il faudra du zèle et du dévouement de la part de mon consistoire et des personnes les plus capables de mon Église pour que cette entreprise puisse réussir.

¹ Laurent, CADORET, *lettre au pasteur Mordant Président du consistoire de Rouen, 23 août 1814*, rapportée par Frank Puaux ancien élève de l'École du Dimanche de Luneray, in Matthieu LELIÈVRE, *Journal des Écoles du Dimanche*, Juillet à Décembre 1888, Paris, ASÉD, 1888, p. 209.

² Daniel, ROBERT, *Les Églises Réformées en France (1800-1830)*, Paris, PUF, 1961, p. 436, note n° 3.